

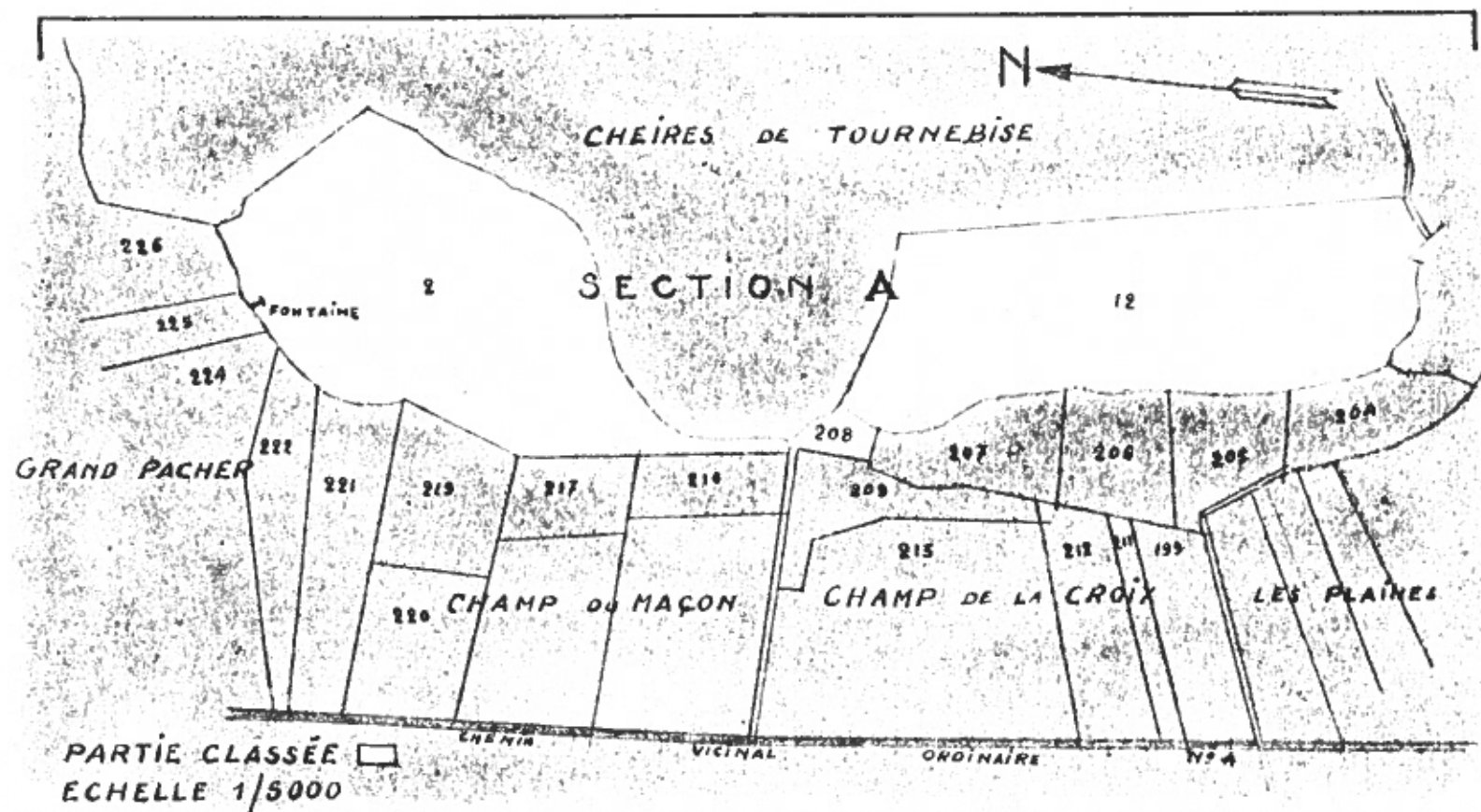
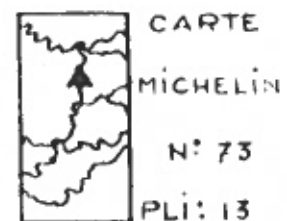
SITES MAQUIS DES CHEIRES

CLASSEMENT

COMMUNE : ST PIERRE LE CHATEL

CANTON : FOUITGIBAUD

ARRONDISSEMENT : RIOM



ARRÊTÉ DU 10 JANVIER 1946

Le camp du Maquis des Cheires, parcelles n° 215, 208, de la section A à St Pierre-le-Chatel est classé parmi les sites et monuments naturels du Puy-de-Dôme.

Le Directeur Général
de l'Architecture :

P. DALLIS

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :